

LA PASSATION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Acquérir les bases de la passation des marchés publics

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET
PRIVÉS

CODE :
APA03

Objectifs de la formation

Définir le besoin pour choisir le montage contractuel pertinent

Identifier les points de vigilance à avoir sur la rédaction des pièces annexes au dossier de consultation

Cerner les prix et les formules de révision des prix

Repérer les particularités liées à l'analyse des candidatures et des offres et les spécificités de l'achèvement de la procédure

Parmi nos formateurs

- **LENTIN Fabienne**
Experte en performance achat et marchés publics,
- **ROBERT Katherine**
Consultante - Formatrice,
CMP
- **BECHOUCHE Lillya**
Directrice de la Commande Publique,
VILLE DE VILLEPINTE

Public concernés

- Cette formation s'adresse à toute personne publique désireuse de maîtriser les règles de la passation

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Connaissances spécifiques : avoir suivi la formation Les « fondamentaux des marchés publics : vocabulaire et bases »

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 805,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel ou e-learning : 864,00 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 895,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 960,00 €HT

[Quiz introductif pédagogie inversée : partie 1 & 2]

- Les participants sont amenés à répondre à un panel de questions faisant références au contenu « Appréhender la définition du besoin pour choisir le

montage contractuel pertinent » et « Identifier les points de vigilance à avoir sur la rédaction des pièces annexes au dossier de consultation » qui sera transmis par la suite par la formatrice pour compléter et argumenter les réponses des participants

Appréhender la définition du besoin pour choisir le montage contractuel pertinent

- Le sourcing : études et échanges préalables avec les opérateurs économiques
 - Comprendre la détermination des besoins à satisfaire : Les spécifications techniques par référence à des normes, selon les exigences fonctionnelles, les labels
 - Savoir choisir la procédure selon les besoins exprimés
 - Cerner les différentes formes de marchés et de types de procédures
 - L'allotissement et les justifications au recours au marché global, de quoi parle-t-on ?
-

Identifier les points de vigilance à avoir sur la rédaction des pièces annexes au dossier de consultation

- Comprendre les différentes annexes financières : BPU, DPGF, DQE, commande type,
 - Les particularités du mémoire technique, qu'elles sont-elles ?
 - Désigner les autres annexes du dossier de consultation
-

Cerner les prix et les formules de révision des prix

- Les formes de prix : prix unitaires / Les prix forfaitaires
 - La révision des prix : Les prix fermes / Les prix révisibles par ajustement et par formule paramétrique
 - Les notions de variantes et options (PSE)
-

[Etude de cas] : à partir d'exemples donnés, les participants sont amenés à déterminer si c'est une variante ou une PSE

Repérer les particularités liées à l'analyse des candidatures et des offres

- Quels sont les éléments que l'acheteur peut exiger au stade de la candidature ?
 - Les outils à la disposition de l'acheteur : « Dites-le-nous une fois », Le DUME, E-certis
 - L'analyse de la candidature et de l'offre : offre avant candidature ?
 - Mener l'examen des offres
 - Préciser les critères de sélection des offres : la pondération, la conformité, les nouveaux critères possibles, comment détecter et traiter une offre anormalement basse ?
-

[Activité en groupe] : Les participants sont amenés à échanger, partager leur expérience autour des critères d'analyse d'offres pour des marchés de travaux, services, fournitures

Formaliser la notification du marché

- Identifier les spécificités de l'achèvement de la procédure
 - Connaître les points de vigilance à avoir lors du rapport de présentation
 - L'information aux candidats non retenus : la rédaction des courriers en procédure adaptée, en procédure formalisée
 - Les documents à fournir pour la notification du marché : les attestations fiscales et sociales, ...
-

[Analyse de cas] : A partir d'un cas concret « lettre de rejet dans une procédure formalisée », les participants sont amenés à analyser la situation – les analyses seront regroupées pour favoriser les échanges

Evaluation d'acquis de fin de formation

Dates

Classe virtuelle	Paris
30/09/2025	30/09/2025
	25/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.